

Gland, le 12 juin 2018

CONVOCAATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 21 juin 2018 à 19h00 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 3 mai 2018.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision en un seul débat

5. Comptes de l'exercice 2017.
6. Rapport de gestion sur l'exercice 2017.

Préavis avec décision

7. **Préavis municipal n° 41** relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du pont de la Vy-Creuse.
8. **Préavis municipal n° 42** relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour la réfection des vestiaires et de la buvette du Centre sportif En Bord.

Préavis – Première lecture

9. **Préavis municipal n° 43** relatif à la demande de crédit d'investissement pour la renaturation du Lavasson.
10. **Préavis municipal n° 44** relatif à la modification du Règlement communal des sépultures et du cimetière.
11. **Préavis municipal n° 45** relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres.

Autres objets

12. Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Patrick Messmer demandant à la ville de Gland un droit de superficie pour la construction semi-privée d'une salle de spectacle.
13. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Victor Braune intitulée « Un gymnase à Gland à l'horizon 2030 ? ».
14. Nomination d'une Commission ad hoc chargée d'examiner l'avant-projet de la révision partielle des statuts du Conseil régional

Divers

15. Nomination du Bureau du Conseil pour l'année 2018-2019 :
 - Élection du(de la) président(e) (scrutin individuel secret),
 - Élection du(de la) 1^{er(ère)} vice-président(e) (scrutin individuel secret),
 - Élection du(de la) 2^{ème} vice-président(e) (scrutin individuel secret),

- Élection de deux scrutateur(trice)s,
 - Élection de deux scrutateur(trice)s suppléant(e)s.
16. Nomination de la Commission de gestion.
17. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 41 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du pont de la Vy-Creuse

Premier membre : M. David Mayer, GdG

Membres : M. Pierre-Alain Bringolf, GdG – M. Adrian Hochreutener, PLR – Mme Caroline Félix, PS-Les Verts-POP – M. Michel Bardet, UDC,

+ Commission des finances.

Préavis municipal n° 42 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour la réfection des vestiaires et de la buvette du Centre sportif En Bord

Premier membre : M. Rasul Mawjee, PLR

Membres : M. Evan Lock, GdG – M. Daniel Richard, GdG – Mme Anita Waeber, PS-Les Verts-POP – M. Patrick Wegmann, UDC,

+ Commission des finances.

Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Patrick Messmer demandant à la ville de Gland un droit de superficie pour la construction semi-privée d'une salle de spectacle

Premier membre : M. Patrick Wegmann, UDC

Membres : M. Cédric Amaudruz, GdG – Mme Christelle Giraud-Nydegger, GdG – Mme Léonie Wahlen, PLR – Mme Véronique Villaine, PS-Les Verts-POP.

Préavis municipal n° 43 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la renaturation du Lavasson *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP (premier membre) et 1 UDC,

+ Commission des finances.

Préavis municipal n° 44 relatif à la modification du Règlement communal des sépultures et du cimetière *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG (dont le premier membre), 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP et 1 UDC.

Préavis municipal n° 45 relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP (premier membre) et 1 UDC.

Commission ad hoc chargée d'examiner l'avant-projet de la révision partielle des statuts du Conseil régional *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP et 1 UDC (premier membre).

** Les membres des Commissions chargés d'étudier les préavis n° 43, 44 et 45, ainsi que d'examiner l'avant-projet de la révision partielle des statuts du Conseil régional, sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 21 juin 2018.*

Il est rappelé aux Commissions que les rapports écrits doivent être déposés sur le Bureau du Conseil et de la Municipalité, dix jours avant la séance (art. 52).

Pour le Bureau du Conseil communal :

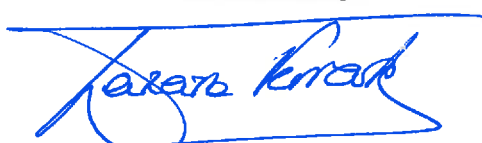
Le président :



Patrick VALLAT



La secrétaire :



Karine TEIXEIRA FERREIRA